

avec toutes les questions qui troublent nos commettants. Je l'apprends très rapidement pendant mes visites chez moi. Je désirerais parfois que ceux qui dirigent les affaires du pays au niveau supérieur puissent toujours voir les réalités d'aussi près que les simples députés.

L'honorable député de Renfrew-Sud (M. Greene), dont la circonscription fait face à plusieurs problèmes analogues à ceux qui se posent dans la mienne, m'a accompagnée dans certaines tournées politiques effectuées dans ma circonscription. Il conviendra, j'en suis certain, que les sublimes abstractions parfois évoquées à Ottawa suscitent peu d'enthousiasme dans ma circonscription où mes commettants éprouvent de grandes difficultés à avoir une part du gâteau dans notre société de l'abondance.

J'ai été élue aux Communes à une époque intéressante de notre vie parlementaire. Peu d'entre nous ont subi le baptême du feu politique si tôt après leur arrivée. C'était aussi un moment historique, alors que le pays prenait une mesure décisive pour son avenir et qu'une forte majorité démocratique adoptait un drapeau que nous arborons fièrement.

La circonscription que j'ai l'honneur de représenter est une des plus anciennes régions du Canada, mais elle envisage d'un esprit ouvert l'essor du nouveau Canada. Les résultats de l'élection complémentaire de Westmorland l'indiquent clairement. Pour une forte majorité de ses commettants le gouvernement que j'appuie est compétent et capable de s'occuper de leurs problèmes. Le fait que la majorité libérale ait doublé depuis les dernières élections générales révèle sans aucun doute que la direction du premier ministre (M. Pearson) est entièrement approuvée.

Je n'ai pas l'intention, monsieur l'Orateur, de consacrer trop de temps à la réfutation de certaines observations négatives du chef du Nouveau parti démocratique, ni de commenter en détail le sous-amendement dont il a saisi la Chambre. Mais il est logique, je suppose, que l'honorable représentant ait fait de l'assurance médicale la base de son sous-amendement, car il est évident que, dans le domaine du bien-être social, le gouvernement libéral actuel a été une fois de plus à la hauteur de sa réputation; c'est le parti libéral qui se préoccupe du bien-être de notre nation, qui a présenté et fait passer dans les lois toutes les mesures importantes de bien-être social dont jouissent les Canadiens.

Le premier ministre a indiqué clairement que ce gouvernement entend bien présenter le plus tôt possible un programme public d'assurance médicale. Ce qui est aussi évident, monsieur l'Orateur, c'est que nous n'avons

pas du tout l'intention de fouler aux pieds les provinces, comme le chef du Nouveau parti démocratique l'a souhaité, dans son discours d'hier soir. En effet, proposer, comme il l'a fait, que le gouvernement agisse dans ce domaine sans consulter préalablement les provinces, c'est nier les droits inaliénables des provinces dans le domaine du bien-être social. Donner en outre à entendre que certaines provinces créent de faux programmes d'assurance médicale, sans mentionner lesquels et sans étayer cette accusation, c'est leur jeter le blâme à un moment où il nous faut garder toute la confiance et la collaboration des dix grandes provinces qui constituent notre nation.

• (3.50 p.m.)

L'œuvre accomplie dans le passé par le parti libéral, dans le domaine du bien-être social, et notre désir, comme l'indique le discours du trône, de poursuivre nos efforts en vue d'assurer à notre population une sécurité et un bien-être de plus en plus grands, témoignent de la sincérité de nos intentions pour ce qui est d'instaurer, aussitôt que possible, un programme complet d'assurance médicale de l'État, à la suite de consultations approfondies et ouvertes avec les provinces.

La circonscription de Westmorland, que j'ai l'honneur de représenter, est l'une des rares régions au Canada où les deux races fondatrices du pays vivent côte à côte depuis le début. Nous connaissons les avantages de l'entente, de la compréhension mutuelle et de l'harmonie. Les Acadiens de langue française étaient établis dès avant 1700 dans la partie est du comté, et les familles anglaises du Yorkshire y sont venues en 1720. Les descendants de ces deux groupes ethniques se sont multipliés et on les trouve aujourd'hui d'un bout à l'autre de la circonscription, en proportions à peu près égales.

La province du Nouveau-Brunswick dans son ensemble constitue un exemple de la manière dont les Canadiens peuvent maintenir les meilleures traditions des deux groupes fondateurs tout en accueillant d'autres groupes d'origines différentes. Nous avons prouvé que ces deux groupes peuvent se fondre en un seul, tout en gardant la culture, la langue, les croyances religieuses et les idéaux politiques qui leur sont propres.

Du point de vue historique, dans ma circonscription, nous sommes anciens, mais on ne pourrait le deviner par l'esprit de jeunesse qui y règne et qui a marqué la province depuis trois ou quatre ans. Naguère, nous avions la réputation, nous autres des provinces Maritimes, de grognards invétérés, et notre réputation autant que nos griefs étaient justifiés. Nous avons encore beaucoup à faire pour atteindre le plein emploi et les normes économiques de certaines régions plus avantagées,